

Energie éolienne

Ces électrons qui remettent le Maroc dans le vent

• Le Maroc mène le marché africain grâce à Tarfaya

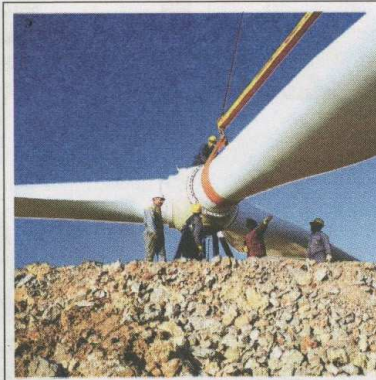
• 787 MW développés à fin 2014 sur les 2.000 d'ici 2020

• L'Egypte et la Tunisie se ralentent dans la course

TARFAYA a fait la différence au profit du Maroc dans la cartographie régionale du business éolien. La mise en service, en fin 2014 dernier, de ce parc éolien d'une capacité de 301 MW, fait du Royaume le premier marché de l'éolien dans le continent en termes de capacités installées. Le Maroc dépasse même l'Afrique du Sud (570 MW) - jusque-là leader incontesté du segment - avec quelque 787 MW de capacités déjà en exploitation. C'est ce que vient de révéler le dernier rapport mondial du Global Wind Energy Council (GWEC), faisant le point sur les dernières avancées du secteur. Développé et exploité par Tarec (Tarfaya Energy Company), société de projet détenue à parts égales par Nareva Holding (filiale de SNI) et International Power Ltd (filiale de GDF Suez), la ferme éolienne de Tarfaya devrait couvrir 15% des objectifs du programme national éolien (2.000 MW). Le site est équipé d'un total de 131 éoliennes du constructeur allemand Siemens, sur une superficie de 728 hectares, pour performance de production de plus de 1.000 GWh/an. La réalisation du site de Tarfaya a nécessité un investissement de 5 milliards de DH,

pour la création de 500 nouveaux emplois.

De plus, grâce à ce même projet, le Royaume prend aussi le lead à l'échelle régionale. Le marché national passe devant l'Egypte (650 MW) et la Tunisie (240 MW). Dans ce dernier pays, aucune nouvelle capacité n'a été développée au terme de l'année 2014. Les perturbations liées à l'instabilité politique issue du Printemps arabe ont quelque peu terni l'attractivité de ce marché aux investis-



sements étrangers. Le voisin maghrébin se projette pourtant sur un volume de 1.700 MW à l'horizon 2030. L'Egypte, qui est dans une situation comparable, commence par contre à voir son marché repartir sous de bons auspices. Le pays a développé 60 nouveaux mégawatts en

2014, marquant le retour progressif des investissements dans la filière. C'est le premier projet lancé depuis 2010. Comme pour confirmer cette reprise, le

1 milliard de dollars, le véhicule est financé par le Fonds Hassan II à hauteur de 200 millions de dollars, ainsi que des investisseurs saoudiens et des

Surchauffe sur le potentiel éolien africain



Source: GWEC

Le Maroc, l'Egypte, la Tunisie, l'Algérie, l'Ethiopie, le Kenya, le Nigeria et le Cap-Vert cumulent 1.866 MW de capacités éoliennes installées en 2014. Le marché de l'éolien prend son envol

Capacités éoliennes installées en Afrique du Nord (MW)

	2013	Capacités additionnelles 2014	Total 2014
Maroc	487	300	787
Egypte	550	60	610
Tunisie	245	-	245
Algérie	10	-	10
Total	1.292	360	1.652

Source: GWEC

La Tunisie et l'Algérie sont restées en retrait du marché éolien régional en 2014

pays s'apprête aussi, cette année, à lancer un appel d'offres pour 250 MW de capacité à développer. Il faut savoir que les ambitions égyptiennes sont importantes sur la filière éolienne. L'objectif du pays est d'atteindre un volume de 1.200 MW à l'horizon 2020, soit plus de 3 fois le potentiel visé par le Maroc sur la même échéance. L'Algérie, qui était sur un objectif de 270 MW, a considérablement revu ses ambitions. Le pays vise désormais à développer 2.000 MW de ressources éoliennes d'ici 2030.

Si le Maroc s'impose dans la cartographie régionale des investissements éoliens, c'est notamment grâce aux incitations fiscales dédiées au secteur des énergies renouvelables, déduisent les experts du GWEC. Parmi ces mesures, figure par exemple la suppression de la TVA pour les équipements de projets dans les secteurs des énergies renouvelables dépassant les 200 millions de DH d'investissement. Le rapport du GWEC relève aussi la visibilité financière offerte par les interventions du Fonds de développement énergétique (FDE). Doté d'un montant de près de

Emirats arabes unis. Les experts du GWEC s'arrêtent tout de même sur les contraintes qui guettent le Maroc. Ce ne sera pas simple. Il va falloir relever une série de défis. Le premier est relatif aux déficits en infrastructures de transport de l'énergie électrique des sites de production aux centres de consommation. La question du stockage et de la maîtrise du caractère intermittent de l'électricité de source éolienne est aussi parmi les challenges au développement du secteur. Au Maroc, cette problématique est déjà prise en compte suite à l'intégration de projets de STEP avec le programme éolien national. Le marché de réalisation du site de la STEP Abdelmoumen (350 MW pour 318 millions de dollars d'investissement), en l'occurrence, vient de boucler sa phase de préqualification après plusieurs mois de retard. Les majors sont au rendez-vous. □

Safall FALL



Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com

Energie éolienne

L'Etat ne veut pas rater le virage 2015



• 850 MW de capacités additionnelles bientôt lancées

• Loi 15-55: le gouvernement prépare le terrain réglementaire

LA stratégie éolienne nationale entame cette année sa seconde phase de développement. Attendue pour le second semestre de cette année, l'adjudication de l'appel d'offres portant sur la réalisation de 850 MW de capacités installées éoliennes n'est plus «qu'une question de quelques semaines», selon une source à l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE). La structure a déjà short-listé les majors pré-qualifiées au développement de ce programme. Cinq groupements ont ainsi été retenus. Il s'agit d'abord des consortia formés par Acciona Energia (Espagne)/Acciona Wind Power (Espagne), EDF Energies Nouvelles (France)/Qatar Electricity

and Water Company/Fipar Holding/Alstom Wind (Espagne), et le groupement constitué par le saoudien International Company for Water and Power Project avec l'espagnol Gamesa Eolica Sl. S'y ajoute le consortium mené par le groupe britannique International Power PLC avec International Power LTD (EAU) et Vestas France SAS. Le marocain Nareva Holding, quant à lui, est en lice avec l'italien Enel Green Power et l'allemand Siemens Wind Power AS. La mise en service du programme devrait intervenir entre 2017 et 2019. En attendant, le Maroc vient de revoir plusieurs dispositifs réglementaires régissant le secteur des énergies renouvelables. L'Etat veut manifestement libérer le potentiel de la production électrique de sources renouvelables, notamment éolienne, en offrant plus de visibilité aux investisseurs nationaux et étrangers. Un nouveau texte, la loi 58-15, vient d'être examiné en Conseil de gouvernement. Il entérine, entre autres mesures, «le principe d'ouverture du marché d'énergie électrique de faible tension produite à partir d'éner-



A l'instar de l'usine de Lafarge Maroc à Tétouan alimentée en électricité d'origine éolienne, le segment de l'auto-production privée d'origine éolienne a déjà pris son envol (Ph. Lafarge Maroc)

gies renouvelables selon des modalités qui seront fixées par un texte organique». S'y ajoutent la possibilité d'accès au réseau électrique national de faible tension et «l'achat d'électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables par les

installations reliées au réseau électrique national de haute ou très haute tension». □

S. F.

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com